

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01581

Numéro SIREN : 902 306 133

Nom ou dénomination : VISICREA

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004101

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	825	318	506	781
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 000		1 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 825	318	1 506	781
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	38 582		38 582	22 494
	Autres créances	226		226	991
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	23 084		23 084	17 307
	Charges constatées d'avance	729		729	
TOTAL (III)		62 621		62 621	40 792
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		64 446	318	64 128	41 573

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100	100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	22 273	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	16 399	22 283
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	38 782	22 383
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	489	2 510
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 266	4 638
	Dettes fiscales et sociales	14 466	11 963
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 125	80
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	25 346	19 191
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	64 128	41 573
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		16 399,01	22 282,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		25 346	19 191
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/09/2022	12	01/09/2021	12	Variations	%
	31/08/2023	mois	31/08/2022	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 506	2,35	781	1,88	725	92,84
Autres immobilisations corporelles	506	0,79	781	1,88	(275)	-35,19
MATERIEL DE BUREAU ET MAT.INFO	825	1,29	825	1,98		
AMORT.MATERIEL DE BUREAU	(318)	-0,50	(44)	-0,10	(275)	-631,59
Autres participations	1 000	1,56			1 000	
TITRES DE PARTICIPATION	1 000	1,56			1 000	
TOTAL III - Actif Circulant NET	62 621	97,65	40 792	98,12	21 829	53,51
Créances clients et comptes rattachés	38 582	60,16	22 494	54,11	16 088	71,52
Collectif clients débiteurs	34 797	54,26	19 314	46,46	15 482	80,16
CLIENTS EXO			3 100	7,46	(3 100)	-100,00
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	3 785	5,90	80	0,19	3 705	N/S
Autres créances	226	0,35	991	2,38	(765)	-77,21
Collectif fournisseurs débiteurs			400	0,96	(400)	-100,00
ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES	55	0,09			55	
TVA DEDUCTIBLE	171	0,27	591	1,42	(420)	-71,10
Disponibilités	23 084	36,00	17 307	41,63	5 778	33,38
BANQUE CAISSE EPARGNE	23 065	35,97	13 382	32,19	9 683	72,36
COMPTE PAYPAL	19	0,03	3 866	9,30	(3 847)	-99,51
STRIPE			59	0,14	(59)	-100,00
Charges constatées d'avance	729	1,14			729	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	729	1,14			729	
TOTAL DU BILAN ACTIF	64 128	100,00	41 573	100,00	22 554	54,25

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/09/2022	12	01/09/2021	12	Variations	%
	31/08/2023	mois	31/08/2022	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	38 782	60,48	22 383	53,84	16 399	73,27
Capital Social ou individuel	100	0,16	100	0,24		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	100	0,16	100	0,24		
Réserve légale	10	0,02			10	
RESERVE LEGALE	10	0,02			10	
Autres réserves	22 273	34,73			22 273	
AUTRES RESERVES	22 273	34,73			22 273	
Résultat de l'exercice	16 399	25,57	22 283	53,60	(5 884)	-26,40
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	25 346	39,52	19 191	46,16	6 155	32,07
Emprunts et dettes financières divers	489	0,76	2 510	6,04	(2 021)	-80,52
ASSOCIES - COMPTES COURANTS	489	0,76	2 510	6,04	(2 021)	-80,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 266	6,65	4 638	11,16	(372)	-8,01
Collectif fournisseurs créditeurs	3 766	5,87	4 638	11,16	(872)	-18,79
FOURN. FACT. NON PARVENUES	500	0,78			500	
Dettes fiscales et sociales	14 466	22,56	11 963	28,78	2 503	20,92
PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	1 383	2,16			1 383	
URSSAF	826	1,29			826	
PARITARISME	9	0,01	4	0,01	5	111,85
RETRAITES	176	0,27			176	
ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 932	9,46	(3 932)	-100,00
TVA A DECAISSER	7 287	11,36	4 808	11,57	2 479	51,56
TVA COLLECTEE 20.00 %	4 534	7,07	3 206	7,71	1 328	41,43
TVA SUR FACT.A ETABLIR.	241	0,38	13	0,03	228	N/S
ETAT CHARGES A PAYER S/SALAIRE	10	0,02			10	
Autres dettes	6 125	9,55	80	0,19	6 045	N/S
Collectif clients créditeurs	3 785	5,90	80	0,19	3 705	N/S
CLIENTS R.R.R A ETABLIR	2 340	3,65			2 340	
TOTAL DU BILAN PASSIF	64 128	100,00	41 573	100,00	22 554	54,25

Désignation de l'entreprise		SASU VISICREA		180 Lotissement du stade		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		42140 GRAMMOND					
SIRET		9 0 2 3 0 6 1 3 3 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31082023		31082022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	825	030	318	506	781
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042		1 000	
	Total I (5)	044	1 825	048	318	1 506	781
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	38 582	070		38 582	22 494
		072	226	074		226	991
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	23 084	086		23 084	17 307
	Charges constatées d'avance *	092	729	094		729	
	Total II	096	62 621	098		62 621	40 792
	Total général (I + II)	110	64 446	112	318	64 128	41 573
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100		100	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		22 273			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		16 399		22 283	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		38 782		22 383	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 266		4 638	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 489)	172		21 080		14 553	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		25 346		19 191	
Total général (I + II + III)				180		64 128	41 573
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASU VISICREA										Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		825											
Immobilisations financières		480		482		484		486		1 000											
TOTAL		490		492		494		496		1 825											
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		318											
TOTAL		570		572		574		576		318											
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧												
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU VISICREA**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 16 032
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 4 262
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

N° SIRET 90230613300015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU VISICREA

ADRESSE (voie) 180 Lotissement du stade

CODE POSTAL 42140

VILLE GRAMMOND

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PEREZ Prénom(s) Florent
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 02111984 N° département 42 Commune SAINT ETIENNE Pays FRANCE
Adresse : N° 180 Voie lotissement du stade
Code postal 42140 Commune GRAMMOND Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

N° SIRET 90230613300015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU VISICREA

ADRESSE (voie) 180 Lotissement du stade

CODE POSTAL 42140 VILLE GRAMMOND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SAS Dénomination LINKUMA

N° SIREN (si société établie en France) 921118840 % de détention 30,00

Adresse : N° 180 Voie Lotissement du stade

Code postal 42140 Commune GRAMMOND Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU VISICREA	90230613300015	6201Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
180 Lotissement du stade		
42140 GRAMMOND		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	19 293
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	19 293
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	19 293

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
- SASU VISICREA -	90230613300015	6201Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
180 Lotissement du stade 42140 GRAMMOND		

Le soussigné

- Nom et prénom : M. PEREZ Florent
- Qualité : Président

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 01092022
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : ST ETIENNE
Le : 14112023

Signature du déclarant



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01092022 et clos le 31082023 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE ROANNE
3 place du Champ-de-Foire
CS 42802
42300 ROANNE
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION SASU VISICREA
180 Lotissement du stade

Identification du destinataire

42140 GRAMMOND

Insp. IFU

N° dossier

90230613300015

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Marketing digitalSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % 19 293 Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐Jeunes entreprises innovantes ☐Zones franches urbaines
Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐Entreprises nouvelles art.44 septies ☐Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐Autres dispositifs ☐Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif art. 244 quater W**D IMPUTATIONS** (cf notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD ComptaECF ☐ Désignation du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : CABINET LAHAYE

35 RUE DE LA TÉLÉMATIQUE
42000 SAINT-ETIENNE

04 12 04 07 27

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A ST ETIENNE, le 14112023

M. PEREZ Florent

Président

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU VISICREA**
et Date de clôture de l'exercice **31082023**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

VISICREA
SASU
au capital de 100 euros
dont le siège social est situé au 180 lotissement du stade-
42140 GRAMMOND
Immatriculé sous le numéro 902 306 133 au RCS de Saint
Etienne

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

M PEREZ florent demeurant 180 lotissement du stade, associé unique de la société
dénomination sociale, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant:

- Approbation des comptes au 31 août 2023.
- Affectation du résultat.
- Affectation des autres réserves de l'exercice clos le 31 août 2022.

Première résolution

Il est proposé d'approuver les comptes réalisés entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023 défini ainsi :

- Total du bilan : 64 128 euros
- Chiffre d'affaire : 90 910 euros
- Résultat net comptable : 16 399 euros

Après lecture des comptes, la gestion financière et les comptes sont approuvés.

Deuxième résolution

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 de la manière suivante :

- 10 € en réserve légale
- 16 387 € en dividende
- 2 € en autre réserve

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice pour 10 € en réserve légale et 16 387€ en dividende et 2€ en autre réserve.

Troisième résolution

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022, qui avait été mis en autre réserve de la manière suivante en dividende :

- 22 273 € en dividende

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 en autre réserve pour un montant de 22 273€.

L'associé unique
Le 25 novembre à 10h.
M PEREZ Florent

